

## PROCES VERBAL - JURY D'ADMISSIBILITE

PROMOTION SEPTEMBRE 2018- JUILLET 2019

**Le jeudi 15 février 2018**

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié par arrêté du 22 septembre 2011 relatif au diplôme d'Etat d'aide-soignant, les membres du jury d'admissibilité sont nommés par le directeur de l'institut de formation.

Le jury est composé d'au moins 10% de l'ensemble des correcteurs. Il comprend un représentant de chacun des instituts qui a organisé les épreuves.

Le jury est composé de :

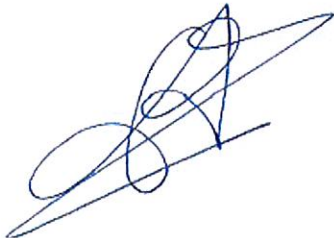
- Madame CASSAN Gérarda, directrice de l'IFAS du Centre Hospitalier de Sarlat.
- Monsieur DONNETTE Michel, directeur de l'IFAS de MONTPON.

### A l'épreuve écrite d'admissibilité :

- 27 candidats inscrits à l'épreuve d'admissibilité
- 27 présents le jour de l'épreuve : le 6 février 2018
- 10 candidats ont obtenu la moyenne à l'épreuve avec des notes comprises entre 14,25/20 et 10/20

Ces candidats sont déclarés admissibles et peuvent se présenter à l'épreuve orale d'admission.

Madame CASSAN Gérarda  
Directrice IFAS SARLAT



Monsieur DONNETTE Michel  
Directeur IFAS MONTPON



**INSTITUT DE FORMATION  
D'AIDES-SOIGNANTS**  
Centre Hospitalier - Le Pouget  
CS 30201  
24206 SARLAT CEDEX

IFAS - Centre Hospitalier de MONTPON - 24700 MONTPON-MENESTEROL-  
Institut de Formation d'Aides-Soignants ☎ : 05.53.82.82.82

RESULTATS EPREUVE ECRITE ADMISSIBILITELISTE DES ADMISSIBLES

Jury le 15 février 2018

	Noms de naissance	Noms d'usage	Prénoms
1	DE ROSSI		Alexandra
2	GODET		Aurélie
3	CHABEAUDIE	SEGUY	Muriele
4	NOLIN		Frédéric
5	NOEL		Julie
6	FELIX		Marjorie
7	TURENNE		Chloé
8	BORDESSOULES		Ana Paula
9	SIMONIN	GUICHARD	Nathalie
10	ROBERT		Eymerik

Madame CASSAN Gérarda  
Directrice I. F. A .S Sarlat



INSTITUT DE FORMATION  
D'AIDES-SOIGNANTS  
Centre Hospitalier - Le Pouget  
CS 80201  
24206 SARLAT CEDEX

Monsieur DONNETTE Michel  
Directeur I.F.A.S Montpon


CENTRE HOSPITALIER - VAUCLAIRE  
INSTITUT  
DE  
FORMATION  
d'Aides-Soignants